

Participants

Raouf ABIDI : UNSA

François BERTAUD : FSU

Frédérique BOFF : Région Normandie

Rémi BORDET : DR AFPA

Claire BUREAU : IRTS

Mikaël DE CAMBOURG : U2P

Guillaume FOLLEA : CARIF-OREF

Vincent GUERRAND : Région Normandie

Kathy HARLAY : AGEFIPH

Alain JOHANNIN ! Pôle emploi

Alexandre LEBARBEY : CGT

Denis LÉBOUCHER : Agence régionale de l'orientation – *président de la commission*

Eric LE QUERE : CGT

Didier MAGNIERT : Rectorat

Cyril MIRIANON : SNUEP FSU

Caroline OLLIVIER : Région Normandie

Vincent POTIN : Région Normandie

Sophie POYER : DRA HN

Geneviève Saint-HUILE : DRAIO

Dominique TREFLE : CESER

Olivier VARTERESSIAN : MEDEF – *vice-président de la commission*

Excusés

Bénédicte PINOT : DREETS

Christine FARA : DREETS

Isabelle JULIEN : CGT

Nicole GOOSSENS : CFDT

Jean-Luc MICHEL : CFDT

Sophie LEVERT : Opco santé

Ordre du jour

1. Présentation par la Région de l'évolution de l'offre de formation scolaire RS 2023
2. Présentation par la DRAIO de l'expérimentation nationale informations métiers classe de 5^{ème} auprès de collèges volontaires
3. Présentation par la Région et l'Agence de l'Orientation et des Métiers de la charte réseau de proximité au titre du SPRO
4. Tour de table des participants : informations complémentaires

Denis LÉBOUCHER introduit la séance en précisant que la présente commission est préfiguratrice du comité plénier du 5 décembre 2022. Il rappelle que le plénier et le bureau du Crefop sont des instances prévues par la Loi et que celle-ci devrait évoluer prochainement en conférant à ces instances de nouvelles attributions (voir les dépêches AEF concernées).

Deux volets de la commission :

- Des sujets obligatoires qui doivent passer en bureau
- Service public de l'orientation et sujets transverses

Accueil de Rémi BORDET, directeur régional AFPA Normandie.

Présentation de Marine Simon-CISSEY : chargée de mission mixité et animation régionale SPRO à l'Agence.

Présentation de Didier MAGNIER, Drafpic adjoint par intérim, succession de Xavier FONTAINE.

Présentation de Vincent GUERRAND, adjoint au DGA en charge des lycées et du continuum de la formation.

Dominique TREFLE excuse Nicole GOOSSENS et Jean-Luc MICHEL pour la CFDT.

1. Présentation par la Région de l'évolution de l'offre de formation scolaire RS 2023

Cf. Présentation Vincent GUERRAND et Frédérique BOFF

Éléments de contexte

- ▶ Evolutions concertées avec les autorités académiques, les branches professionnelles et l'Agence régionale de l'orientation
 - ▶ Près de 2000 lycéens en moins à la rentrée 2022 / 2021 dont voie Pro et BTS
 - ▶ Approche par filières prioritaires : sanitaire et social, mix énergétique, forêt-bois, maintenance industrielle
 - ▶ Repérer des formations insérantes (taux d'insertion >50 %) et attractives (moins de 30% de places vacantes)
 - ▶ Propositions de 8 ouvertures et 10 fermetures
 - ▶ Achats d'équipements : 19 104 440 euros
- Didier MAGNIER remercie pour le travail partagé.
 - Cyril MIRIANON demande quels acteurs de l'éducation ont été concernés par la concertation et pourquoi les enseignants ne sont pas dans la boucle. Sur les baisses des effectifs, l'Insee prévoit une hausse de la population lycéenne pour 2023 et une légère baisse à partir de 2028. Les fermetures ne sont-elles pas un peu précoces ? Il ajoute que le manque d'attractivité du CAP plasturgie peut s'expliquer par l'absence d'enseignants dans cette spécialité.
 - Vincent GUERRAND rappelle que les constats de rentrée montrent une baisse des lycéens en 2023 et que les exercices de prospective montrent une baisse des lycéens dans les années à venir. Sur la concertation avec les enseignants, c'est à la main des établissements et du proviseur, interlocuteurs de la Région.
 - Frédérique BOFF précise pour le CAP plasturgie qu'il y a un problème d'articulation des compétences avec les besoins des professionnels. Les compétences requises relèvent davantage du Bac Professionnel.
 - Didier MAGNIER confirme que les effectifs constatés ont été vérifiés.
 - Dominique TREFLE demande si les bacheliers ne sont pas trop jeunes pour entrer dans une logique d'insertion : ils n'ont pas de permis de conduire, sont peu mobiles et parfois pas de suite de parcours proposés par défaut d'accompagnement de la part des acteurs. Il faut regarder la carte avec un autre angle que la seule insertion professionnelle mais aussi avec un angle parcours.
 - Frédérique BOFF précise que les critères retenus sont des critères d'entrée d'analyse mais ne sont pas décisionnaires. Il y a d'autres critères. Concernant les poursuites d'études, elle est intéressante quand elles permettent aux jeunes de s'insérer mieux. Une vraie problématique d'insertion en effet dans le sanitaire et social lié à l'âge. Ces questions sont réinterrogées. Une étude confiée au Carif-Oref est en cours.

- Eric LE QUERE demande si la baisse dans les BTS concerne l'ensemble de l'offre.
- Frédérique BOFF précise que cela concerne les effectifs dans les lycées publics et privés sous contrat. Il y a une baisse démographique conjuguée à une plus grande attractivité de l'apprentissage.
- Vincent GUERRAND confirme l'hypothèse de basculement du scolaire à l'apprentissage.
- Geneviève SAINT-HUILE précise qu'il est compliqué de calculer le taux de pression car on n'établit pas de hiérarchie dans les vœux. Il y a néanmoins beaucoup plus de formations en apprentissage enregistrées dans Parcours Sup. Quoi qu'il en soit, il y a beaucoup plus de demandes que de places.
- Alexandre LEBARBEY s'étonne de la fermeture de certaines formations soudure alors qu'il y a un pôle soudure qui ouvre ses portes. Pour le CAP ATFMC, le problème réside dans la concurrence entre ministères (agriculture, EN, santé) qui rend difficile le remplissage des sections. Sur la branche sanitaire et social, il constate et regrette qu'il y ait peu d'interpellation sur la carte des formations.
- Frédérique BOFF précise que pour le sanitaire et social, l'étude confiée au Carif-Oref a pour objectif de poser les constats. La baisse de capacité sur le CAP ATFMC est liée à un déficit d'attractivité et donc une réduction de capacité mais qui pourrait être facilement augmentée.
- Denis LEMOUCHE demande combien il y a de contrats d'apprentissage en Normandie.
- Cyril MIRIANON rappelle que 40 % des contrats d'apprentissage n'aboutissent pas.
- Eric Le QUERE considère que la question de la fiabilité des chiffres constitue un enjeu fort et s'interroge sur la capacité de l'enseignement public à « absorber » toutes les demandes.
- Frédérique BOFF confirme que se développent des projets d'écoles privées mais les lycées professionnels ont toute leur place. Par ailleurs, il y a des formations attractives mais non insérantes : l'idée est de réguler ces formations mais il n'est pas possible d'empêcher les individus d'aller sur ses formations dans le domaine privé.
- Vincent GUERRAND confirme qu'il y a bien des formations dans le secteur privé mais elles sont moins visibles en raison des « montages » budgétaires plus dilués.
- Didier MAGNIER souligne que la mixité des parcours est une des raisons expliquant la difficulté pour obtenir des chiffres sur le nombre de contrats d'apprentissage signés. Ceci rend difficile la cohérence de l'analyse des parcours et des chiffres.
- Cyril MIRIANON demande pourquoi les baisses sont plus nombreuses dans le public et s'interroge sur la transformation d'un CAP Crémier en un an. Il questionne également la fermeture d'un CAP à Coutances en raison de la proximité d'un CFA et d'un EREA ainsi que la fermeture d'un CAP à Verneuil-sur-Avre avec préconisation de passer par la voie de l'apprentissage.
- Frédérique BOFF répond pour le CAP Crémier qu'il nécessite une maturité gustative et que c'est un CAP qu'il faut aborder en CAP connexe. Pour le lycée de Coutances, l'idée est de faire rayonner le Bac Pro. A Verneuil-sur-Avre, constat a été fait qu'il y avait très peu de publics dans la voie scolaire, conduisant le président de Région et la rectrice à proposer les mentions complémentaires en apprentissage.

NB : commentaires de la CFDT reçue post-commission

Sur les propositions d'ouverture, concernant les problèmes de moyens sur les sections BTS à ouvrir :

- quel travail a-t-il été fait avec les entreprises pour une ouverture mixée en apprentissage, une ingénierie spécifique est-elle en cours ?*
- est-il prévu de contacter les jeunes bacheliers pro du secteur, sortis sans solution pour leur permettre de candidater et de se préparer pour un cursus BTS y compris via l'apprentissage ?*

Sur les propositions de fermeture

Sur le BTS Europlastics et composites option conception outillage : Quel travail de mobilité pour les jeunes de Rouen ?

Sur le CAP Plasturgie : est-ce que des places supplémentaires sont proposés sur le CAP Composite ?

Sur le CAP Métallier Est-ce que pour faire aux tensions sur le métier de soudeur, un CAP en 1 AN ne pourrait-il pas être proposé ailleurs ?

Sur la MC mécatronique navale : la plupart des jeunes sortant de Bac sont mineurs et peu mobiles, peut-on leur proposer une autre ?

Bac Pro Hygiène propreté stérilisation Au vue des besoins des métiers, on pourrait imaginé un CAP en 1 an après le Bac Pro Environnement ?

MC Technicien en soudage : Même réflexion que sur la zone de Caen, ICI ouverture hybride ouverte y compris au niveau BAC +1

Sur les propositions de diminution de capacité

Sur le BTS Gestion de la PME : BONNE INITIATIVE pour renforcer l'insertion Pro mais quel accompagnement spécifique pour la recherche de contrat

Sur el CAP Production et service en restauration : Pourrait-on prévoir de mixer avec des titulaire de bac sur un CAP en 1 an au vu des besoins métiers ?

Sur le CAP Métallier : Pourrait-on prévoir de mixer avec des titulaire de bac sur un CAP en 1 an au vu des besoins métiers ?

Sur le CAP Cuisine : BONNE INITIATIVE pour renforcer l'insertion Pro mais quel accompagnement spécifique pour la recherche de contrat

Sur le CAP Assistant technique en milieux familial et collectif : Au moment ou le CAP vient d'être rénové, il est important de prévoir une suite de parcours en Mention complémentaire post CAP pour enforcer l'attractivité des metirs d'aide à la personne

2. Présentation par la DRAIO de l'expérimentation nationale informations métiers classe de 5^{ème} auprès de collèges volontaires

CF. présentation Geneviève SAINT-HUILE

Eléments de contexte

- ▶ Constat de faible connaissance des métiers par les élèves (moins de 10)
- ▶ Politique académique d'orientation : stratégie en orientation pour chaque établissement et poursuite des cordées de la réussite
- ▶ 2022 / 2023 : expérimentation dans 10 collèges volontaires

- ▶ Dispositif partenarial : Onisep, Drafpic, Agence de l'orientation
- ▶ Suivi et évaluation du dispositif par la DGESCO : objectif prioritaire du gouvernement
- Eric LE QUERE rappelle que le public concerné sont des jeunes en construction et que la démarche d'orientation intègre également la démarche de connaissance de soi, à ne pas négliger.
- Cyril MIRIANON est favorable à un travail sur l'orientation le plus tôt possible et demande si cette expérimentation est prise sur le temps scolaire.
- Geneviève SAINT-HUILE précise qu'il y a autant d'organisation au sein des établissements qu'il y a d'établissements concernés. L'idée est de donner de la souplesse.
- Olivier VARTERESSIAN s'interroge sur l'intervention des laboratoires de recherche.
- Geneviève SAINT-HUILE répond que la réflexion est en cours au sein de groupes de travail nationaux avec la DGESCO. L'objectif est d'élargir les connaissances des élèves.
- Denis LÉBOUCHER rappelle l'enjeu d'éviter la dispersion et qu'il faut donner des cadres coordonnés d'intervention.

3. Présentation par la Région et l'Agence de l'Orientation et des Métiers de la charte réseau de proximité au titre du SPRO

Cf. présentation Vincent POTIN et Marine SIMON-CISSEY

Éléments de contexte

- ▶ Toucher des publics difficiles à mobiliser et / ou éloignés et délivrer un premier niveau d'information sur l'orientation et les formations
- ▶ Intégrer des nouveaux acteurs et élargir le champ des partenaires du champ orientation-emploi-formation : exemple MJC, centres sociaux, acteurs sociaux etc...
- ▶ Rencontrer « la bonne personne au bon moment »
- ▶ Déploiement : proposer un cadre d'appropriation des dispositifs Agence / Région par les structures : charte d'engagement / outils / dispositif des Totems
- ▶ Premières signatures des structures en janvier 2023
- Rémi BORDET se félicite de cette initiative. Au niveau de l'Afpa le même type de démarche est engagé. L'important est d'apprendre à travailler ensemble entre acteurs qui n'ont pas les mêmes cultures métiers.
- Alexandre LEBARBEY se félicite également de cette initiative. Les acteurs du travail social ont à apporter leur compétence sur la compréhension des publics concernés dans le but de rendre plus efficace la manière de les appréhender.
- Claire BUREAU approuve le travail collectif indispensable.
- Vincent POTIN rappelle le réseau Vigie des Missions locales. La co-construction avec les expertises des structures locales est bien la pierre angulaire de ce projet.

- Mickael De CAMBOURG trouve le projet très utile et souligne l'importance du maillage territorial très étroit.

4. Tour de table des participants : informations complémentaires

- Guillaume FOLLEA présente le data emploi formation (observatoire prospectif régional).
- Denis LÉBOUCHER propose de faire la prochaine commission lors du salon régional de l'orientation le vendredi 3 février 2023 à Rouen. Proposition retenue.
- Les « métiers en tournée » se termine à Louviers. Prochaines étapes à Gruchet-le-Valasse.
- Réforme de la VAE : les 6 premiers mois de 2023 vont être déterminants. L'Agence de l'orientation s'est mobilisée sur l'appel à manifestation d'intérêt en proposant une expérimentation sur les métiers de l'énergie.

Prochaine commission, parcours, CPRDFOP, évaluation

(Le 3 février à Rouen – Annulé)

Le 16 mars 2023